



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°24 du 11 septembre 2025

Cette fin de semaine reste entre averses et éclaircies avant le retour annoncé d'un temps ensoleillé en milieu de semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : les captures de mouche de la carotte sont hétérogènes. Conditions favorables aux maladies.

Chou : des pucerons cendrés et des chenilles en vallée de Seine.

Poireau : début du vol d'automne de la mineuse du poireau en vallée de Seine.

Salade : peu à pas de chenilles, pucerons dans le Calvados.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE :	2
CAROTTE - CELERI :	3
CHOU - NAVET :	6
POIREAU :	11
SALADE :	13
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	17
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !	17

VIGILANCE Datura stramoine

Des plantes de Datura stramoine ont été observées en début de semaine dans le secteur du Mont Saint Michel en parcelles de carottes, poireaux et le long d'un fossé.

La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu à pas touchées, pour éviter une propagation à grande échelle du datura. Chaque plante peut en effet produire plusieurs milliers de graines dont la viabilité dans le sol dépasse 30 ans.

Il est important de surveiller les parcelles dans tous les secteurs.



BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle	
50		1 parcelle	Grossissement

Cercosporiose :**Observations :**

Cette maladie est stable dans les parcelles.

Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Conditions favorables :

Les conditions les plus favorables pour la sporulation des conidies et l'infection de l'hôte sont une température comprise entre 27 °C et 32 °C ainsi qu'une humidité relative à la surface des feuilles supérieure à 90 % pendant 5 à 8 heures.

Evolution du risque :

Les matinées ou soirées à forte hygrométrie restent favorables au développement ou à la colonisation par la cercosporiose. Les températures en baisse seront moins favorables à cette maladie. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

Oïdium :**Observations :**

Cette maladie est notée uniquement dans la parcelle située dans le Pays de Caux. Il n'est pas observé d'évolution depuis deux semaines.

Conditions favorables :

Température relativement élevée, peu de pluies, régimes jour/nuit très changeants, rosée.

Evolution du risque :

Les amplitudes thermiques actuelles entre le jour et la nuit sont favorables au développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Mildiou :**Observations :**

Des symptômes de cette maladie sont présents dans la parcelle située dans le Pays de Caux.

Conditions favorables :

Cette maladie se développe préférentiellement en conditions humides et relativement froides.

Evolution du risque :

Les amplitudes thermiques actuelles entre le jour et la nuit sont favorables au développement de cette maladie. Evolution à suivre.

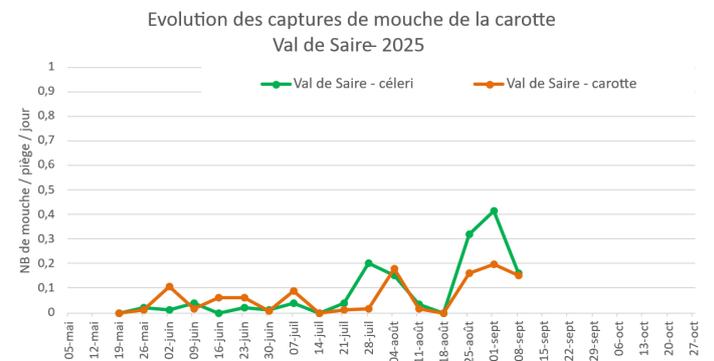
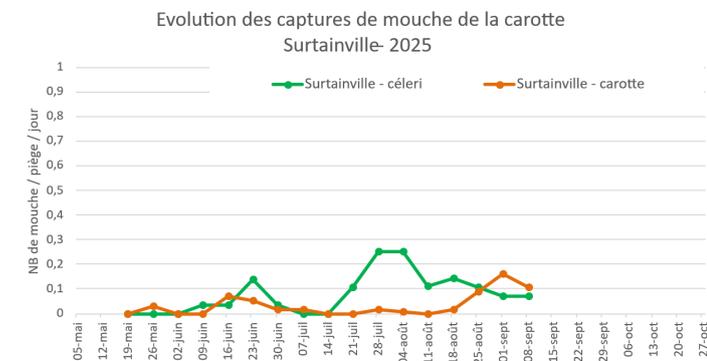
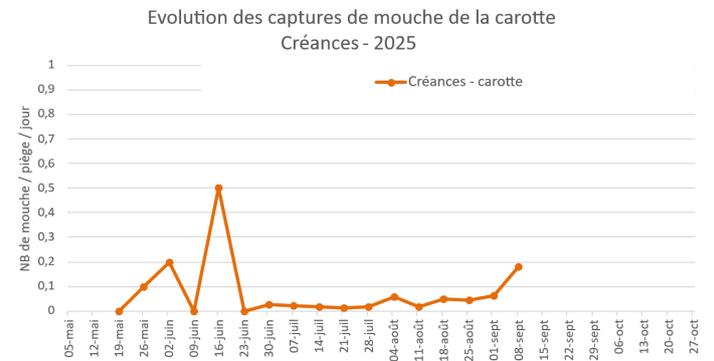
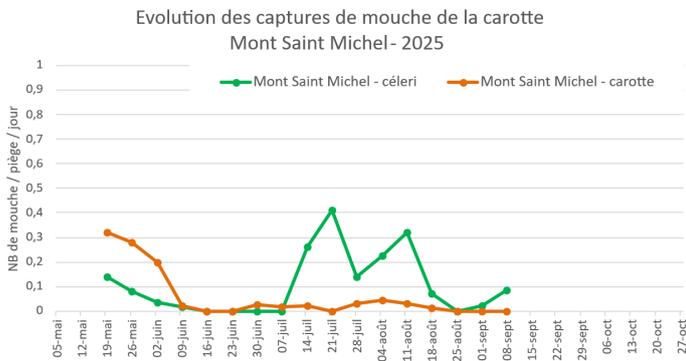
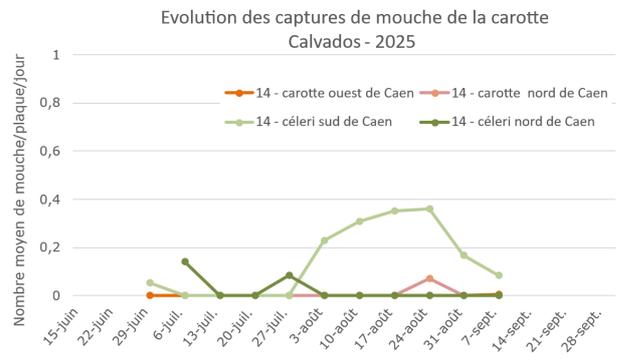
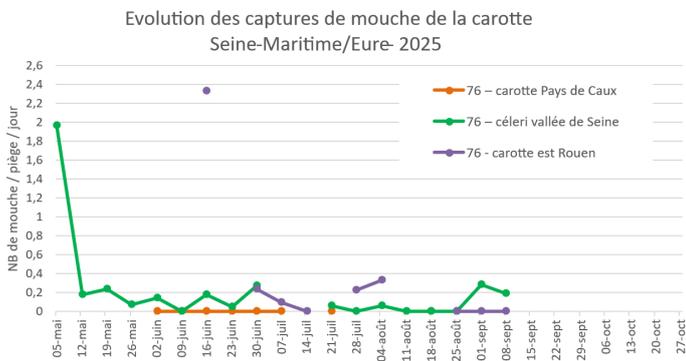
CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine et 76	3 parcelles de céleri rave	
14	Plaine de Caen et Bordure maritime	3 parcelles de céleri rave 2 parcelles de carotte	Céleri : grossissement
50	Val de Saire	3 parcelles de céleri rave 4 parcelles de carotte	Carotte : grossissement à récolte
	Surtainville	1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	
	Créances	5 parcelles de carotte	
	Mt Saint Michel	5 parcelles de carotte 3 parcelles de céleri rave	

Mouche de la carotte :

Piégeage :



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Evolution du risque :

L'activité de la mouche de la carotte est hétérogène selon les secteurs. Les températures actuelles sont favorables à son vol mais le vent peut perturber ses déplacements. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

**Mouche du céleri :****Piégeage :**

Comme la semaine dernière, de faibles captures sont enregistrées dans le nord Cotentin.

Mouche du céleri (SILEBAN)

Nb mouche/plaque/jour	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37
Seine-Maritime_céleri	/	/	0	/	/	/	0	0
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,02	0,62	0,14	0	0	0	0,04	0,08
Surtainville_céleri	0	0,04	0	0	0,0357	0	0	0,07

Observations :

Comme dans le bulletin précédent, quelques galeries récentes sont observées dans deux parcelles du nord Cotentin sur 4 à 8% des plantes.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Les piégeages restent faibles.

Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries sur le feuillage. Le risque reste faible au vu des piégeages. Plus de risque pour les céleris rave.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Alternaria :**Observations :**

Présence stable des symptômes notés dans le nord Cotentin sans forte propagation de la maladie.

Evolution du risque :

Les averses ont été et sont favorables à son développement notamment sur les cultures à fort développement foliaire. Les fortes rosées et l'irrigation sont des facteurs favorisants. Le risque reste présent.

Septoriose :**Observations :**

Hormis dans le nord Cotentin, cette maladie est observée dans quatre parcelles sur 3 à 100% des plantes.

Elément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.



Septoriose

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles restent très favorables au développement de cette maladie. La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Pour les céleris rave en fin de cycle, il n'y a plus de risque de pénaliser le grossissement des raves.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Bactériose :**Observations :**

Des symptômes de pourriture molle (*Erwinia* sp) sont constatés dans une parcelle de céleri rave située en Seine-Maritime sur 5% des plantes.

Evolution du risque :

A surveiller en fonction des averses annoncées et notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est également un facteur favorisant.



Bactériose sur céleri rave (CA 76)

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Limiter la fertilisation azotée.
- Rotation des cultures.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles de chou	
	Mont Saint Michel	3 parcelles de navet	De +10 feuilles à récolte pour les choux
	Val de Saire	5 parcelles de chou	
50		3 parcelles de navet	
	Surtainville	1 parcelle de chou	De levée à grossissement pour les navets
		1 parcelle de navet	
14	Nord de Caen	3 parcelles de chou	

Aleurode :**Observations :**

La présence d'aleurodes reste observée dans le Calvados et la vallée de Seine, dans cinq parcelles, sur 10 à 100% des choux de Milan. Les effectifs sont stables et vont de 1 à 10 mouches blanches par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques restent favorables à leur multiplication à la face inférieure des choux. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observations :**

Malgré les fréquentes averses défavorables à leur installation, des altises sont observées dans trois parcelles (val de Saire et vallée de Seine) sur 8 à 28% des choux.

Leur présence est également notée dans trois parcelles de navet du nord Cotentin sur 12 à 16% des plantes. Quelle que soit la culture, les effectifs sont de 1 à 3 altises par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables à l'activité des altises et leur présence reste localisée. Globalement, peu à pas de risque. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants de chou et de plantules de navet est conseillée pour suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observations :

Dans le nord Cotentin et le Calvados, une faible présence de chenilles (teigne et/ou noctuelle) est notée dans six parcelles sur 4 à 8% des choux.

En revanche, les infestations en Seine-Maritime sont plus importantes et sont observées dans deux parcelles sur 25 à 50% des choux. Il s'agit de chenilles de piérides.



Adulte et chenilles de teigne des crucifères



Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (SILEBAN)

Chenille et dégâts de noctuelle

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables au vol des papillons et à la ponte des œufs. En revanche, l'activité des chenilles se poursuit. Le risque reste présent notamment en Seine-Maritime.

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.

Observez également attentivement, les choux feuilles en début de pomaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles ainsi que de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Piégeage :**

Les captures sont en recul au Mont Saint Michel mais elles augmentent dans le nord Cotentin

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0	1
Val de Saire_chou	0	0,16	0	0,2	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0,5	1	0,6	0,33	0,16	0,3
Mont St Michel_navet					Mise en place des pièges	3	0,6

Observation :

8% de navets véreux ont été notés dans une parcelle du val de Saire en cours de grossissement.

Evolution du risque :

Une activité de cette mouche est enregistrée sur certains secteurs. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :**Observations :**

C'est en vallée de Seine que des pucerons cendrés sont observés dans deux parcelles sur 35 à 40% des choux. Dans le val de Saire, cette présence est ponctuelle dans une parcelle sur 8% des plantes.



Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrpe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

Observations :

La présence d'*Alternaria* est stable, elle est présente dans une parcelle du val de Saire et une du Calvados sur 20 à 100% des choux.

La maladie des taches noires reste stable et est notée dans une parcelle du val de Saire sur 20% des choux.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont favorables à leur développement. A surveiller également en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées.

Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Rouille blanche :

Observation :

Pas d'évolution de cette maladie, 8% des choux dans la parcelle de Surtainville.

Elément de biologie :

Le champignon se conserve dans le sol sous forme d'oospores (source primaire de l'inoculum) et sur les débris de culture ou sur des adventices de la famille des Brassicacées. Des sporanges sont produits dans les pustules et sont disséminés par le vent, la pluie et les insectes.

L'optimum pour la germination des spores est de 12°C. Le développement du champignon requiert une humidité stagnante sur les plantes, et une température optimum de 20°C.

Source : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/22741/Vigi-Semences-Albugo-candida-Rouille-blanche-des-cruciferes#:~:text=Albugo%20candida%20est%20l'agent,la%20moutarde%20et%20les%20navets.>



Pustules de rouille blanche (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions régulièrement humides restent favorables à l'expression de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :

Des symptômes sont présents sur certaines variétés sur 8 à 20% des choux.

Evolution du risque :

Suite aux épisodes pluvieux, il convient d'observer régulièrement vos séries plus sensibles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.



Symptôme de nervation noire des crucifères

Pigeon :

Observations :

Pas de nouveaux dégâts signalés dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

POIREAU :

Suivi :

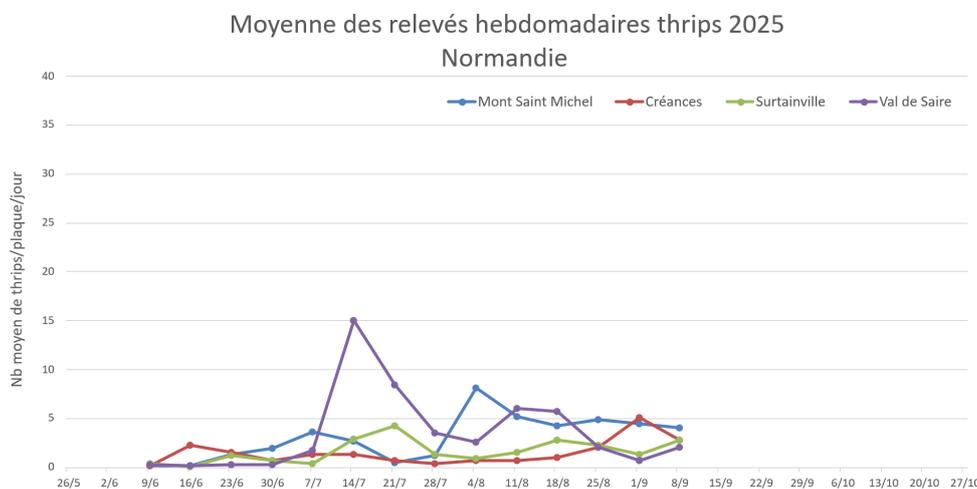
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 9 feuilles à récolte
76 - 27		3 parcelles	
50	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles	
	Mt Saint Michel	5 parcelles	
	Créances	6 parcelles	

Thrips :**Observations :**

Quel que soit le secteur, des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau sur 28 à 100% des poireaux.

Piégeage :

Les captures sont hétérogènes selon les secteurs.

**Evolution du risque :**

Les fréquentes averses ne sont **pas favorables** au développement et à l'installation des thrips. Observez vos parcelles car des populations sont installées notamment dans les secteurs de la côte ouest du Cotentin et du val de Saire. Le risque d'augmentation rapide des populations **diminue**. Observez attentivement vos parcelles de poireaux d'automne.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :**Observations :**

Les premières piqûres de nutrition ont été observées cette semaine en vallée de Seine.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse débute en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille ni laceration de feuillage n'ont été observées dans les parcelles du réseau.



Adulte de teigne du poireau



Dégâts au cœur du poireau

Piégeage :

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37
50 - Créances	/	/	/	0	2	0	3	12	5
50 - Lingreville	1	1	1	0	0	0	0	8	7
50 - Surtainville	/	0	0	0	0	0	0	0	0
76 – Vallée de Seine	/	0	/	0	/	/	0	/	0

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Surveillez vos parcelles sur les secteurs de Créances et de Lingreville où des papillons sont régulièrement piégés. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :**Observations :**

Des taches sont présentes dans sept parcelles situées dans la Manche, peu à pas d'évolution.

Prophylaxie :

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

Alternaria/Stemphylium :**Observations :**

Globalement dans la Manche, la présence de cette maladie est ponctuelle et touche sept parcelles sur 1 à 8% des poireaux. Deux parcelles du val de Saire sont plus touchées et des taches sont observées sur 20 à 44% des poireaux.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	3 parcelles	
14		4 parcelles	
50	Surtainville	2 parcelles	De 4 feuilles étalées à récolte.
	Val de Saire	4 parcelles	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Mt Saint Michel	5 parcelles laitues + 2 parcelles frisées	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	

Limaces :**Observations :**

Leur présence est notée dans le val de Saire et le sud Manche.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont très favorables à leur activité.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Chenille d' *A. gamma*



Chenille de noctuelle *H. armigera*

Piégeage *Autographa gamma* :

Les captures sont faibles sur l'ensemble des secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37
Surtainville	9	11	12	15	11	4	6	2
Val de Saire	5	0,7	1,75	3,5	11	6	5	4
Créances	6	1	3	2	0	0	2	1
Mont Saint Michel	5	10	17,5	17	33	29	20	2
Lingreville	8	3	5	0	0	2	0	2
Calvados	7,5	20	27	22	27	2	3	4

Piégeage *Heliothis armigera* :

Les captures sont en recul.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37
Val de Saire	0	1	0	0	0	0	0	0
Créances	0	2	0	0	4	23	13	5
Mont Saint Michel	0	4,5	2	0	11	27	30	19
Calvados	0	5	5	3	3	14	/	1
Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine			0	/	/	/	/	3

Observations :

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Absence de chenille	↘
Val de Saire	Absence de chenille	↘
Créances	Présence de chenilles dans une parcelle sur 8% des laitues.	↘
Mont Saint Michel	Présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des laitues (chenilles de noctuelle gamma principalement +1 d' <i>Heliothis</i>)	= à ↘
Calvados	Présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des laitues.	=
Seine-Maritime et Eure	Absence de chenille	=

Evolution du risque :

Les averses ne sont pas favorables au vol des papillons. Néanmoins, les œufs et chenilles présentes poursuivent leur développement. **Peu à pas de risque**. Observez très régulièrement vos parcelles d'Iceberg afin de repérer les jeunes chenilles notamment aux captures de papillons d'*Heliothis* dans certains secteurs.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observations :**

La présence de pucerons est toujours observée dans le Calvados (4 parcelles) sur 100% des laitues, et dans une très nette moindre mesure à Surtainville (2 parcelles) et en vallée de Seine (1 parcelle) sur 4% des laitues. Des colonies plus ou moins importantes sont installées.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*. Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Colonie au cœur d'une laitue

Evolution du risque :

Malgré les fréquentes averses orageuses, les populations se maintiennent dans certaines parcelles. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque reste important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos dernières séries afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :**Observations :**

La présence des thrips est en net recul dans les parcelles de laitue. Leur présence est constatée dans deux parcelles situées au Mont Saint Michel sur 8 à 20% des laitues.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses n'ont pas été favorables au vol des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :**Observations :**

Comme la semaine dernière, cette maladie est observée dans le sud Manche en AB sur des séries en récolte.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Les conditions humides actuelles sont très favorables au développement de cette maladie. Le risque est présent.

Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.



Mildiou sporulant

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-41).

Biocontrôle : 

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> .
Contactez votre technicien.

Pourritures basales : Rhizoctone brun (*Thanatephorus cucumeris*)

Observations :

Cette maladie est présente sur 5% des laitues d'une parcelle en vallée de Seine.

Evolution du risque :

Les conditions sont favorables, surveillez les stades proches de la récolte.

Bactériose

Observations :

Il n'est pas observée de nouvelles taches cette semaine dans les parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.>

Evolution du risque :

Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides. Les conditions actuelles restent très favorables à leur développement.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs
<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs